



RMC

ASSO. MAISON D'IZIEU

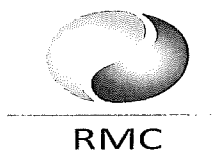
70 route de Lambraz

01300 IZIEU

COMPTES ANNUELS

Exercice du : 01/01/2025 au 31/12/2025

SIRET : 38899961700037



ASSO. MAISON D'IZIEU
70 route de Lambraz

01300 IZIEU

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Rapport de présentation</i>	1
----- <i>B I L A N</i> -----	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
----- <i>R E S U L T A T</i> -----	5
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	6
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	7
<i>Détail de l' Actif</i>	8
<i>Détail du Passif</i>	10
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	12
----- <i>A N N E X E</i> -----	17
<i>Règles et méthodes comptables</i>	18
<i>Immobilisations</i>	26
<i>Amortissements</i>	27
<i>(nouvelle annexe) Dépréciations des stocks et en-cours</i>	28
<i>(nouvelle annexe) Créances</i>	29
<i>Produits à recevoir</i>	30
<i>Charges constatées d'avance</i>	31
<i>Variation des fonds propres</i>	32
<i>Variation des subventions d'investissement</i>	33
<i>(nouvelle annexe) Provisions (passif)</i>	34
<i>Variation des fonds dédiés</i>	35
<i>(nouvelle annexe) Dettes</i>	36
<i>Charges à payer</i>	37
<i>Produits constatés d'avance</i>	38
<i>Annexe libre</i>	39
<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	41
<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	42
<i>Produits et Charges exceptionnels</i>	43
<i>Effectif moyen</i>	44

RAPPORT DE PRESENTATION

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **ASSO. MAISON D'IZIEU** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 3 469 033 euros

Chiffre d'affaires : 368 726 euros

Résultat net comptable : 3 312 euros

Fait à SEYSSINET PARISSET

Le 22/04/2026

Signature :

Dominique SEON

Expert-comptable

Etats financiers au 31/12/2025**Bilan**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	556 788	493 197	63 591	82 375
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	124 915	21 692	103 222	106 250
	Constructions	4 204 182	2 040 836	2 163 347	2 191 375
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	98 467	83 839	14 628	15 388
	Autres immobilisations corporelles	1 187 775	900 611	287 164	331 698
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				6 325
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	296		296	296
	Autres immobilisations financières	300		300	2 690
TOTAL (II)		6 172 723	3 540 176	2 632 547	2 736 397
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises	62 002	46 672	15 330	34 880
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	21 687		21 687	0
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	40 640		40 640	93 265
	Charges constatées d'avance	11 069		11 069	8 087
	Valeurs mobilières de placement	151 213		151 213	250 474
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	596 547		596 547	457 536
TOTAL (III)		883 158	46 672	836 486	844 243
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)		7 055 881	3 586 848	3 469 033	3 580 640

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

596

2 986

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	1 635 754	1 635 754
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	75 407	75 407
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	76 225	76 225
	Report à nouveau	(676 121)	(690 705)
	Excédent ou déficit de l'exercice	3 312	14 584
	Total des fonds propres (situation nette)	1 114 577	1 111 265
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	1 852 823	2 033 697
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	1 852 823	2 033 697
	Total des fonds propres	2 967 400	3 144 962
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	229 313	110 185
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	229 313	110 185
Provisions	Provisions pour risques	8 530	
	Provisions pour charges	89 105	139 927
	Total des provisions	97 635	139 927
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 374	32 648
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	98 311	146 421
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 001	6 497
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	174 685	185 566
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	3 469 033	3 580 640
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 312,30	14 584,10
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	174 685	185 566
	(2) Dont emprunts participatifs		

Etats financiers au 31/12/2025

Compte de Résultat

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	9 850	8 975
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	44 698	64 151
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	324 027	344 408
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	1 082 157	960 555
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	21 829	17 310
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	197 661	155 894
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	50 822	36 754
	Utilisations des fonds dédiés	21 004	120 956
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	7 765	2 483
Total des produits d'exploitation		1 759 813	1 711 486
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	29 140	37 441
	Variation de stocks	9 230	(7 951)
	Achats de matières et autres approvisionnements	24 937	85 928
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	393 343	556 531
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	21 491	67 095
	Salaires	625 854	667 040
	Cotisations sociales	226 522	245 154
	Dotation aux amortissements et dépréciations	282 314	294 038
	Dotation aux provisions	8 530	2 732
	Reports en fonds dédiés	140 131	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	6 091	2 307
	Total des charges d'exploitation	1 767 583	1 950 315
RESULTAT D'EXPLOITATION		(7 770)	(238 830)

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(7 770)	(238 830)
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	7 384		7 579
	Autres intérêts et produits assimilés	3 057		2 479
	Reprises sur dépréciations et provisions	587		4 646
	Différences positives de change	54		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des immobilisations financières cédées			
Total des produits financiers			11 082	14 703
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER			11 082	14 703
RESULTAT COURANT avant impôts			3 312	(224 126)
	Produits exceptionnels			467 619
	Charges exceptionnelles			228 908
RESULTAT EXCEPTIONNEL				238 711
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			1 770 896	2 193 808
TOTAL DES CHARGES			1 767 583	2 179 223
EXCEDENT ou DEFICIT			3 312	14 584
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature			228 101	
Bénévolat				
TOTAL			228 101	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations			228 101	
Personnel bénévole				
TOTAL			228 101	

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 469 033 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 770 896 euros** et un total **charges** de **1 767 583 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **3 312 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Changement de réglementation comptable - Application du règlement ANC n°2022-06

Application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Ce règlement a notamment supprimé la notion de *transferts de charges*, dont les opérations concernées sont désormais présentées par nature au sein des charges et produits d'exploitation, financiers ou exceptionnels, selon leur qualification économique.

Par ailleurs, la définition et le périmètre des produits et charges exceptionnels ont été précisés, ceux-ci étant désormais limités aux éléments résultant d'événements majeurs et inhabituels, étrangers à l'exploitation normale de l'entité.

L'application de ces nouvelles dispositions a conduit à des reclassements de présentation entre les postes du compte de résultat, sans impact sur le résultat net ni sur les capitaux propres de l'exercice. Les données comparatives ont été retraitées afin d'assurer la comparabilité des informations financières entre les exercices.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Tableau de reclassement - Passage ANC 2014-03 > ANC 2022-06

Reclassement du compte de résultat (comparabilité N-1/N)

Postes du compte de résultat	N-1 (présentation ANC 2014-03)	N-1 Reclassements ANC 2022-06	N-1 retraité (présentation ANC 2022-06)	N (présentation ANC 2022-06)
Cotisations	8 975	0	8 975	9 850
Chiffre d'affaires	408 559	0	408 559	368 725
Subventions	960 555	192 955	1 153 510	1 082 157
Dons manuels, Mécénats et contributions financières	173 204	0	173 204	219 490
Reprises sur amt. et dép.	1 316	582	1 898	0
Reprises sur provisions	31 000	0	31 000	50 822
Utilisation de fonds dédiés	120 956	0	120 956	21 004
Autres produits d'exploitation	2 483	227 000	229 483	7 765
Transferts de charges	4 438	-4 438	0	0
Achats et variation stocks	115 418	0	115 418	63 307
Charges externes	556 531	-45 174	511 357	393 343
Charges fiscales	67 095	0	67 095	21 491
Salaires et traitements	667 040	-4 438	662 602	625 854
Charges sociales	245 154	0	245 154	226 522
Dotations amortissements	294 038	0	294 038	282 314
Dotations aux provisions	2 732	0	2 732	8 530
Reports en fonds dédiés	0	0	0	140 131
Autres charges d'exploitation	2 307	227 000	229 307	6 091
Résultat d'exploitation	-238 829	238 711	-118	-7 770
Produits exceptionnels	467 619	-467 619	0	0
Charges exceptionnelles	228 908	-228 908	0	0
Résultat exceptionnel	238 711	-238 711	0	0
Produits financiers	14 703	0	14 703	11 082
Charges financières	0	0	0	0
Résultat financier	14 703	0	14 703	11 082
Résultat avant impôt	14 585	0	14 585	3 312

Les reclassements présentés ci-dessus résultent principalement de la suppression des transferts de charges et de la nouvelle définition des produits et charges exceptionnels introduites par le règlement ANC n°2022-06.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Nous relevons les reclassements significatifs suivants :

- Sur les produits exceptionnels 2024 de 468 k€ :
 - ☒ 193 k€ proviennent de quote-parts de subvention d'investissement qui auraient été reclassées en subventions.
 - ☒ 227 k€ proviennent d'un remboursement d'assurance (travaux extension du bâtiment) qui aurait été reclassé en autres produits d'exploitations.
 - ☒ 47 k€ proviennent de produits constatés en contrepartie d'un reclassement de certaines charges des années antérieures en immobilisations. Ils auraient donc été comptabilisés directement en charges externes négatives.
- Sur les charges exceptionnelles 2024 de 229 k€ :
 - ☒ 227 k€ proviennent du reversement du remboursement d'assurance au fonds de dotation Sabine Zlatin.
 - ☒ 2 k€ proviennent de charges externes fléchées sur des années antérieures, qui auraient donc été comptabilisées directement charges externes positives.

Les montants précédemment comptabilisés en transferts de charges seraient reclassés par nature au sein des charges d'exploitation concernées.

Certains produits et charges auparavant présentés en résultat exceptionnel seraient requalifiés en résultat d'exploitation, ces éléments ne répondant plus à la définition d'événements majeurs et inhabituels.

Ces reclassements n'ont **aucun impact sur le résultat net**, mais uniquement sur la présentation des soldes intermédiaires de gestion.

Objet de l'Association

L'association a pour objet d'aménager, de gérer et de développer la Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés, lieu de mémoire et d'histoire.

Elle perpétue le souvenir des 44 enfants, de leur directeur et de leurs éducateurs, tous juifs, arrêtés le 6 avril 1944 et déportés - ainsi que celui de tous les enfants juifs qui, avec la complicité active de l'Etat français, furent victimes de la barbarie nazie. Elle rend hommage à tous ceux qui leur sont venus en aide, notamment aux combattants de la Résistance.

La Maison d'Izieu consacre ses activités à :

- L'information et à l'éducation de tous les publics, et plus particulièrement des jeunes sur les crimes contre l'humanité ;
- La réflexion et la pédagogie en s'efforçant de faire progresser et de diffuser la connaissance sur les crimes contre l'humanité (accueil d'élèves, d'étudiants et de chercheurs, attribution de bourses de prix, organisation de classes, de séminaires, de conférences, réunions et colloques, publication d'ouvrages, réalisation d'expositions, de documents audio-visuels, etc.) ;

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- L'entretien avec des établissements comparables, en France et dans d'autres pays, des liens de partenariat et d'échange ;
- La contribution à la défense de la dignité, des droits et de la justice, et à la lutte contre toutes les formes de l'intolérance, de la xénophobie, de l'antisémitisme et du racisme.

Pour remplir sa mission, le fonds de dotation bénéficie de subventions et de différents fonds émanant de la générosité du public (dons manuels, mécénat) ou du Fonds de dotation Sabine Zlatin pour le développement de la Maison d'Izieu.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Elles sont inscrites à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, y compris droits de mutations et honoraires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|------------------------------------|-------------|
| - Productions cinématographiques | 10 ans, |
| - Expositions | 3 à 10 ans, |
| - Logiciels sauf ci-après | 1 an, |
| - Logiciels "métiers" et sites web | 3 à 5 ans. |

Cette seconde catégorie intègre les logiciels liés au standard téléphonique ou à la messagerie électronique.

Immobilisations corporelles

Elles sont ventilées, composant par composant, à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, y compris droits de mutations et honoraires). Cette ventilation a notamment été appliquée lors de l'extension du musée en 2015.

a) Terrain :

Pour les terrains dont la valeur est identifiée lors de leur entrée dans le patrimoine de l'association, ces valeurs sont retenues selon l'acte notarié.

Les aménagements des terrains et plantations sont présentés sur la ligne du bilan intitulée "Terrains" et sont amortis entre 10 et 20 ans.

b) Constructions :

Les éléments inscrits sur les fiches de prix de revient des constructions permettent d'identifier et d'évaluer les principaux composants.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Nous distinguons les composants suivants :

- Structure gros oeuvre	amortissable sur 50 ans
- Menuiseries & huisseries	amortissable sur 20 à 25 ans
- Chauffage & plomberie	amortissable sur 20 ans
- Système climatisation	amortissable sur 8 ans
- Couverture de toiture	amortissable sur 30 ans
- Travaux d'isolation	amortissable sur 30 ans.

c) Autres immobilisations

- Installations techniques	amortissable sur 3 à 10 ans
- Fonds documentaire	amortissable sur 4 ans
- Matériels et outillage	amortissable sur 3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	amortissable sur 2 à 5 ans
- Mobiliers	amortissable sur 4 à 15 ans
- Agencement des bâtiments	amortissable sur 10 ans
- Véhicules	amortissable sur 5 ans.

d) Les immobilisations en cours à la clôture de l'exercice correspondent à des opérations d'acquisition, de création ou de rénovation dont les réalisations ne sont pas achevées à la clôture de l'exercice.

Stocks et en cours

Tous les achats de librairie sont considérés au cours de l'exercice comme des charges. Un inventaire est réalisé deux fois par an (notamment au 31/12) et comparé à l'inventaire permanent tenu sur support informatique.

Les stocks de librairie sont évalués au coût de revient (prix d'achat).

Au 31/12/2025, la valeur brute des stocks s'élève à 62 002 €.

Une dépréciation de stock est comptabilisée si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

Au 31/12/2025, la dépréciation globale s'élève à 46 672 €, et est calculée selon une règle statistique basée sur la durée d'écoulement des stocks.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Il n'y a pas de dépréciation de créances au 31/12/2025.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

Elles sont comptabilisées à leur valeur d'achat. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des titres en portefeuille est inférieure à la valeur comptable.

Au 31/12/2025, aucune dépréciation n'est comptabilisée.

Fonds associatif sans droit de reprise

En l'absence d'élément nouveau ou de modification induite par le nouveau règlement comptable, les seuls mouvements sur les fonds propres concernent le résultat de l'exercice.

Subventions d'investissement amortissables

Le montant net des subventions amortissables à la clôture de l'exercice s'élève à 1 852 823 €.

Ces subventions, initialement de 4 273 936 € font l'objet d'une reprise pour quote-part versée sur résultat chaque année.

Sur l'exercice 2025, ces quote-parts versées sur résultat sont de 170 252 €. Elles sont comptabilisées dans les subventions d'exploitation, et non plus en résultat exceptionnel comme c'était le cas en 2024, depuis la réforme du plan comptable ANC 2022-06.

Provisions pour risques et charges

Elles incluent les rubriques suivantes :

- Provision pour gros entretiens

Cette provision pour risques a été mise en oeuvre, pour rappel, à compter de l'exercice clos au 31/12/2020.

Les dépenses pour Gros Entretiens sont destinées à couvrir des dépenses importantes d'entretien s'inscrivant dans un programme pluriannuel de travaux à réaliser. Ces derniers ont pour but de maintenir en bon état de fonctionnement ou d'utilisation les biens immobiliers appartenant à l'association.

L'association met à jour chaque année le programme de dépenses pour Gros Entretiens sur les 25 années à venir. Cette mise à jour concerne le type de travaux programmés et leurs valorisations.

Le calcul de la provision Gros Entretiens était basé précédemment sur les prévisions de dépenses des 10 prochaines années, budgétées en charges de Gros Entretiens, immeuble par immeuble, avec la prise en considération d'un coefficient de probabilité d'engager lesdites dépenses.

Il a été décidé par simplification de calculer les provisions Gros Entretiens sur la base de devis

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

existants.

Les modalités de détermination de la provision ont évolué, la provision concerne désormais exclusivement un devis :

- Michallet : Rénovation toiture 55 k€

Au global, la provision pour Gros Entretiens s'affiche au passif à 55 000 € au 31/12/2025 contre 69 000 € à la date de clôture précédente.

- Provision pour indemnités de départ à la retraite

La Maison d'Izieu estime l'indemnité de fin de carrière selon la méthode "rétrospective des unités de crédits projetés".

Cette méthode dite préférentielle, se décline en plusieurs phases de calcul pour chaque salarié présent au 31 décembre, en contrat à durée indéterminée. Elle consiste à :

- Valoriser le salaire individuel.
- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise.
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

La provision a été calculée sur la base des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire entre 65 et 67 ans (retraite à taux plein)
- Taux de turn-over moyen
- Taux de revalorisation annuel des salaires : 1%
- Table de mortalité : INSEE 2024
- L'indemnité de départ en retraite est déterminée à partir de la convention collective ECLAT
- Taux d'actualisation brut : 3.60% contre 3.35% en 2024.

Au 31/12/2025, la provision pour indemnités de départ à la retraite est estimée à 34 105 €, contre 70 927 € à la date de clôture précédente.

Les contributions volontaires en nature

Elles sont effectuées à titre gratuit et correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes, de biens (meubles ou immeubles) par des entités tierces. L'information est donnée au pied du compte de résultat.

Elles ont été valorisées de la manière suivant :

- Mise à disposition de personnel :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au global, 3 enseignants de l'Education Nationale sont détachés au musée d'Izieu, avec 2 personnes à plein temps et 1 personne à tiers temps.

Charges incluses, la contribution dont l'association bénéficie est estimée à 228 101 € pour l'année 2025.

- Bénévolat :

Aucun bénévolat n'a été suivi sur l'année 2025.

- Dons en nature :

Néant

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	548 916		7 872		556 788
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	548 916		7 872		556 788

CORPORELLES	Terrains	124 915				124 915
	Constructions sur sol propre	4 058 833		145 349		4 204 182
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	93 008		5 459		98 467
	Instal., agencement, aménagement divers	582 593		13 159	(240 556)	836 308
	Matériel de transport	41 372				41 372
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	337 824		5 016	111 048	231 792
	Emballages récupérables et divers	207 808			129 504	78 304
	Immobilisations corporelles en cours	6 325			6 325	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 452 677		168 982	(4)	5 615 339

FINANCIERES	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	2 986		140	2 530	596
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 986		140	2 530	596

TOTAL	6 004 580		176 994	(4)	8 855	6 172 723
--------------	------------------	--	----------------	------------	--------------	------------------

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			466 541	26 656		493 197
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			466 541	26 656		493 197
CORPORELLES	Terrains			18 665	3 027		21 692
	Constructions sur sol propre			1 867 457	173 378		2 040 836
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			77 620	6 219		83 839
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			571 040	21 986		593 026
	Matériel de transport			35 484	1 754		37 238
	Matériel de bureau, mobilier			173 387	20 251		193 638
	Emballages récupérables et divers			57 988	18 722		76 710
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2 801 641	245 337		3 046 978
TOTAL				3 268 182	271 993		3 540 176

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Dépréciations des stocks et en-cours

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Début exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements			
Matières premières			
Autres approvisionnements			
TOTAL I			
En-cours de production			
Produits			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Autres			
TOTAL II			
Produits			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Produits résiduels			
Autres			
TOTAL III			
Marchandises			
Marchandises	46 672	36 351	
TOTAL DES DEPRECIATIONS	46 672		

Créances

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	296	296	
	Autres immobilisations financières	300	300	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 687	21 687	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 346	1 346	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	30 378	30 378	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	8 917	8 917	
Charges constatées d'avances	11 069	11 069		
TOTAL DES CREANCES		73 992	73 992	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Produits à recevoir		39 973
Autres créances		39 973
REMB LJ ET PREV APICIL A RECE	1 346	
ETATS - PROD. A RECEVOIR-SUBV	30 378	
PRODUITS A RECEVOIR	8 249	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			11 069
Autres		3 392	
EXPERTS TECH		1 314	
KOESIO		1 805	
TOTAL ENERGIES		1 272	
SAGE		1 328	
FRANCE FINANCE LOCATION		1 029	
KIDIKLIK		930	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			11 069

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	1 635 754				1 635 754
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	75 407				75 407
Réserves Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves	76 225				76 225
Report à nouveau	(690 705)	14 584			(676 121)
Résultat ss ctrl tiers fi. Ran ss ctrl tiers fi.					
Excédent ou déficit de l'exercice	14 584	(14 584)	3 312		3 312
Situation nette	1 111 265		3 312		1 114 577
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	2 033 697			180 874	1 852 823
Provisions réglementées					
TOTAL	3 144 962		3 312	180 874	2 967 400

Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	4 284 558		10 622	4 273 936
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	4 284 558		10 622	4 273 936
Quotes-parts virées au compte de résultat	2 250 861	170 252		2 421 113

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
		Utilisées	Non utilisées	

Règlement ANC 2022-05						
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires	70 927		36 822		34 105
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Pour gros entretien et grandes révisions	69 000		14 000		55 000
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres		8 530			8 530
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	139 927	8 530	50 822		97 635

TOTAL GENERAL	139 927	8 530	50 822	97 635
---------------	---------	-------	--------	--------

Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	8 530	(50 822) (587)	
----------------------------	--	-------	-------------------	--

This image shows a completely blank white page. It is framed by a thin black border on the top, bottom, and right sides, while the left side appears to be the edge of the paper or a binding. There are no markings, text, or illustrations on the page.

Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Renouvellement parc applicatif CE via	6 249		6 249				
Divers projets Mérieux (dont Lucioles)	48 924		6 688			42 236	
Renovation four	28 603		986			27 617	
Travaux extension des bâtiments 2015	26 410		2 229			24 180	
Travaux rénovation via FDD SZ		140 131	4 851			135 280	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	110 185	140 131	21 004			229 313	

Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	61 374	61 374		
	Personnel et comptes rattachés	36 085	36 085		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 019	44 019		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	18 207	18 207		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	15 001	15 001		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	229 313	229 313		
TOTAL DES DETTES		403 998	403 998		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		71 029
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FACTURES NON PARVENUES	19 870	19 870
Dettes fiscales et sociales DETTES PROV. CONGES PAYES CHARGES SUR CONGES A PAYER	36 085 15 075	51 160

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Complément d'information sur le compte de résultat

Concours publics & Subventions d'exploitation

Nous présentons ci-dessous l'ensemble des financeurs qui soutiennent l'action de LA MAISON D'IZIEU en termes de budget de fonctionnement.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet qui n'a pas pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le comptes de charges "Reports en fonds dédiés" en contrepartie du passif "Fonds dédiés sur subvention d'exploitation".

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Le cas-échéant, les risques d'indus ou de reversement de subvention sont enregistrés en "Provisions pour risques et charges".

Financeurs	A recevoir de l'exercice N-1	PCA de l'exercice N-1	Attributions de l'exercice N	Versements sur l'exercice N	A recevoir de l'exercice N	PCA de l'exercice N	Produits sur l'exercice N
DRAC			415 000 €	415 000 €			415 000 €
DMCA Ministère des armées			47 000 €	47 000 €			47 000 €
DGESCO Educ. Nationale			27 000 €	27 000 €			27 000 €
DILCRAH			87 000 €	87 000 €			87 000 €
DGESIP Enseignement Supérieur			15 000 €	15 000 €			15 000 €
Préfecture de Région			20 000 €	20 000 €			20 000 €
Région AURA	26 000 €		260 000 €	260 000 €	26 000 €		260 000 €
Région AURA "Journées de la Mémoire"	50 000 €		- €	50 000 €			- €
Conseil Départemental de l'Ain			40 000 €	40 000 €			40 000 €
Communes			905 €	905 €			905 €
Total Subventions de fonctionnement	76 000 €	- €	911 905 €	961 905 €	26 000 €	- €	911 905 €

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Recettes directement liées au musée

Ces recettes concernent :

- la billetterie (pour les visites des scolaires et des visiteurs individuels ou en groupe dont les 296 k€ de recettes sont reconnues au moment des visites reçues) ;
- la librairie pour 40 k€ et les autres ventes en boutique pour 5 k€, lesquelles sont reconnues au moment de l'achat par les visiteurs.

Ressources liées à la générosité

L'association a par le passé créé le fonds de dotation Sabine Zlatin dont la vocation est de capter des fonds privés afin de pouvoir ensuite soutenir financièrement l'association Maison d'Izieu pour la réalisation de projets et/ou d'investissements spécifiques.

Même si la Maison d'Izieu « dispose de cette entité dédiée à la collecte de fonds, elle perçoit en direct des dons manuels pour 22 k€ dont une partie prépondérante provient des membres de l'association qui, en sus, de l'adhésion annuelle, effectue un don à l'association.

Ces dons sont reconnus au moment de leur encaissement.

Contributions financières

Les contributions financières proviennent essentiellement des soutiens financiers octroyés par le fonds de dotation Sabine Zlatin. La convention cadre conclue entre les deux entités permet à l'association de solliciter le fonds de dotation pour le financement de projets et/ou d'investissement.

Le produit est reconnu dans les comptes de l'association dans les conditions prévues dans la convention c'est-à-dire au moment de l'octroi. La partie non consommée à la clôture de l'exercice est neutralisée via un report en fonds dédiés. S'agissant des contributions venant financer des investissements, elles font l'objet d'une utilisation étalée dans le temps, au rythme d'amortissement des immobilisations qu'elles ont financées.

Rémunérations

Par application de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif, nous précisons qu'aucune rémunération n'est versée au trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association.

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		368 726
Ventes de marchandises		44 698
<i>VENTES DE LIBRAIRIE</i>	39 932	
<i>CARTES POSTALES</i>	514	
<i>VENTES CD/DVD</i>	195	
<i>VENTES DE PRODUITS DIVERS</i>	4 053	
<i>DONS RECUS</i>	5	
Production vendue Services		324 027
<i>BILLETTERIE ENTREES MUSEE</i>	296 271	
<i>PARTICIPATIONS AUX ACTIVITES</i>	25 810	
<i>PORTS ET FRAIS ACCESSOIRES FAC</i>	53	
<i>LOCATIONS DIVERSES</i>	1 894	
Chiffre d'affaires par marché géographique		368 726
Chiffre d'affaires FRANCE		368 726
<i>VENTES DE LIBRAIRIE</i>	39 932	
<i>CARTES POSTALES</i>	514	
<i>VENTES CD/DVD</i>	195	
<i>VENTES DE PRODUITS DIVERS</i>	4 053	
<i>DONS RECUS</i>	5	
<i>BILLETTERIE ENTREES MUSEE</i>	296 271	
<i>PARTICIPATIONS AUX ACTIVITES</i>	25 810	
<i>PORTS ET FRAIS ACCESSOIRES FAC</i>	53	
<i>LOCATIONS DIVERSES</i>	1 894	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	KPMG							
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	18 120	17 400	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	18 120	17 400	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité								
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2025
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		1	
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		15	
	Cadres et ingénieurs		5	
	Autres catégories			
	TOTAL		21	

--



KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon

Association de la Maison d'Izieu Mémorial des Enfants Juifs Exterminés

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Association de la Maison d'Izieu - Mémorial des Enfants Juifs Exterminés
70 route de Lambraz - 01300 Izieu

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon

Association de la Maison d'Izieu - Mémorial des Enfants Juifs Exterminés

70 route de Lambraz - 01300 Izieu

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association de la Maison d'Izieu - Mémorial des Enfants Juifs Exterminés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association de la Maison d'Izieu - Mémorial des Enfants Juifs Exterminés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de réglementation comptable – Application du règlement ANC n°2022-06 » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 24 avril 2026

KPMG SA

Signature
numérique de
Jean-Marie
Besson
Date :
2026.04.24
18:47:54 +02'00'

Jean-Marie Besson

Associé

Etats financiers au 31/12/2025**Bilan**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	556 788	493 197	63 591	82 375
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	124 915	21 692	103 222	106 250
	Constructions	4 204 182	2 040 836	2 163 347	2 191 375
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	98 467	83 839	14 628	15 388
	Autres immobilisations corporelles	1 187 775	900 611	287 164	331 698
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				6 325
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	296		296	296
	Autres immobilisations financières	300		300	2 690
	TOTAL (II)	6 172 723	3 540 176	2 632 547	2 736 397
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises	62 002	46 672	15 330	34 880
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	21 687		21 687	0
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	40 640		40 640	93 265
	Charges constatées d'avance	11 069		11 069	8 087
	Valeurs mobilières de placement	151 213		151 213	250 474
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	596 547		596 547	457 536
	TOTAL (III)	883 158	46 672	836 486	844 243
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	7 055 881	3 586 848	3 469 033	3 580 640

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

596

2 986

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	1 635 754	1 635 754
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	75 407	75 407
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	76 225	76 225
	Report à nouveau	(676 121)	(690 705)
	Excédent ou déficit de l'exercice	3 312	14 584
	Total des fonds propres (situation nette)	1 114 577	1 111 265
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	1 852 823	2 033 697
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	1 852 823	2 033 697
	Total des fonds propres	2 967 400	3 144 962
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	229 313	110 185
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	229 313	110 185
Provisions	Provisions pour risques	8 530	
	Provisions pour charges	89 105	139 927
	Total des provisions	97 635	139 927
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 374	32 648
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	98 311	146 421
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 001	6 497
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	174 685	185 566
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	3 469 033	3 580 640
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		3 312,30	14 584,10
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		174 685	185 566
(2) Dont emprunts participatifs			

Etats financiers au 31/12/2025**Compte
de
Résultat**

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	9 850	8 975
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	44 698	64 151
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	324 027	344 408
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	1 082 157	960 555
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	21 829	17 310
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	197 661	155 894
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	50 822	36 754
	Utilisations des fonds dédiés	21 004	120 956
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	7 765	2 483
Total des produits d'exploitation		1 759 813	1 711 486
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	29 140	37 441
	Variation de stocks	9 230	(7 951)
	Achats de matières et autres approvisionnements	24 937	85 928
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	393 343	556 531
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	21 491	67 095
	Salaires	625 854	667 040
	Cotisations sociales	226 522	245 154
	Dotation aux amortissements et dépréciations	282 314	294 038
	Dotation aux provisions	8 530	2 732
	Reports en fonds dédiés	140 131	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	6 091	2 307
Total des charges d'exploitation		1 767 583	1 950 315
RESULTAT D'EXPLOITATION		(7 770)	(238 830)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(7 770)	(238 830)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	7 384	7 579
	Autres intérêts et produits assimilés	3 057	2 479
	Reprises sur dépréciations et provisions	587	4 646
	Différences positives de change	54	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Total des produits financiers		11 082	14 703
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		11 082	14 703
RESULTAT COURANT avant impôts		3 312	(224 126)
	Produits exceptionnels		467 619
	Charges exceptionnelles		228 908
RESULTAT EXCEPTIONNEL			238 711
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 770 896	2 193 808
TOTAL DES CHARGES		1 767 583	2 179 223
EXCEDENT ou DEFICIT		3 312	14 584
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		228 101	
Bénévolat			
TOTAL		228 101	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		228 101	
Personnel bénévole			
TOTAL		228 101	

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 469 033 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 770 896 euros** et un total **charges** de **1 767 583 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **3 312 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Changement de réglementation comptable - Application du règlement ANC n°2022-06

Application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Ce règlement a notamment supprimé la notion de *transferts de charges*, dont les opérations concernées sont désormais présentées par nature au sein des charges et produits d'exploitation, financiers ou exceptionnels, selon leur qualification économique.

Par ailleurs, la définition et le périmètre des produits et charges exceptionnels ont été précisés, ceux-ci étant désormais limités aux éléments résultant d'événements majeurs et inhabituels, étrangers à l'exploitation normale de l'entité.

L'application de ces nouvelles dispositions a conduit à des reclassements de présentation entre les postes du compte de résultat, sans impact sur le résultat net ni sur les capitaux propres de l'exercice. Les données comparatives ont été retraitées afin d'assurer la comparabilité des informations financières entre les exercices.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Tableau de reclassement - Passage ANC 2014-03 > ANC 2022-06

Reclassement du compte de résultat (comparabilité N-1/N)

Postes du compte de résultat	N-1 (présentation ANC 2014-03)	N-1 Reclassements ANC 2022-06	N-1 retraité (présentation ANC 2022-06)	N (présentation ANC 2022-06)
Cotisations	8 975	0	8 975	9 850
Chiffre d'affaires	408 559	0	408 559	368 725
Subventions	960 555	192 955	1 153 510	1 082 157
Dons manuels, Mécénats et contributions financières	173 204	0	173 204	219 490
Reprises sur amt. et dép.	1 316	582	1 898	0
Reprises sur provisions	31 000	0	31 000	50 822
Utilisation de fonds dédiés	120 956	0	120 956	21 004
Autres produits d'exploitation	2 483	227 000	229 483	7 765
Transferts de charges	4 438	-4 438	0	0
Achats et variation stocks	115 418	0	115 418	63 307
Charges externes	556 531	-45 174	511 357	393 343
Charges fiscales	67 095	0	67 095	21 491
Salaires et traitements	667 040	-4 438	662 602	625 854
Charges sociales	245 154	0	245 154	226 522
Dotations amortissements	294 038	0	294 038	282 314
Dotations aux provisions	2 732	0	2 732	8 530
Reports en fonds dédiés	0	0	0	140 131
Autres charges d'exploitation	2 307	227 000	229 307	6 091
Résultat d'exploitation	-238 829	238 711	-118	-7 770
Produits exceptionnels	467 619	-467 619	0	0
Charges exceptionnelles	228 908	-228 908	0	0
Résultat exceptionnel	238 711	-238 711	0	0
Produits financiers	14 703	0	14 703	11 082
Charges financières	0	0	0	0
Résultat financier	14 703	0	14 703	11 082
Résultat avant impôt	14 585	0	14 585	3 312

Les reclassements présentés ci-dessus résultent principalement de la suppression des transferts de charges et de la nouvelle définition des produits et charges exceptionnels introduites par le règlement ANC n°2022-06.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Nous relevons les reclassements significatifs suivants :

- Sur les produits exceptionnels 2024 de 468 k€ :
 - ☒ 193 k€ proviennent de quote-parts de subvention d'investissement qui auraient été reclassées en subventions.
 - ☒ 227 k€ proviennent d'un remboursement d'assurance (travaux extension du bâtiment) qui aurait été reclassé en autres produits d'exploitations.
 - ☒ 47 k€ proviennent de produits constatés en contrepartie d'un reclassement de certaines charges des années antérieures en immobilisations. Ils auraient donc été comptabilisés directement en charges externes négatives.
- Sur les charges exceptionnelles 2024 de 229 k€ :
 - ☒ 227 k€ proviennent du reversement du remboursement d'assurance au fonds de dotation Sabine Zlatin.
 - ☒ 2 k€ proviennent de charges externes fléchées sur des années antérieures, qui auraient donc été comptabilisées directement charges externes positives.

Les montants précédemment comptabilisés en transferts de charges seraient reclassés par nature au sein des charges d'exploitation concernées.

Certains produits et charges auparavant présentés en résultat exceptionnel seraient requalifiés en résultat d'exploitation, ces éléments ne répondant plus à la définition d'événements majeurs et inhabituels.

Ces reclassements n'ont **aucun impact sur le résultat net**, mais uniquement sur la présentation des soldes intermédiaires de gestion.

Objet de l'Association

L'association a pour objet d'aménager, de gérer et de développer la Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés, lieu de mémoire et d'histoire.

Elle perpétue le souvenir des 44 enfants, de leur directeur et de leurs éducateurs, tous juifs, arrêtés le 6 avril 1944 et déportés - ainsi que celui de tous les enfants juifs qui, avec la complicité active de l'Etat français, furent victimes de la barbarie nazie. Elle rend hommage à tous ceux qui leur sont venus en aide, notamment aux combattants de la Résistance.

La Maison d'Izieu consacre ses activités à :

- L'information et à l'éducation de tous les publics, et plus particulièrement des jeunes sur les crimes contre l'humanité ;
- La réflexion et la pédagogie en s'efforçant de faire progresser et de diffuser la connaissance sur les crimes contre l'humanité (accueil d'élèves, d'étudiants et de chercheurs, attribution de bourses de prix, organisation de classes, de séminaires, de conférences, réunions et colloques, publication d'ouvrages, réalisation d'expositions, de documents audio-visuels, etc.) ;

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- L'entretien avec des établissements comparables, en France et dans d'autres pays, des liens de partenariat et d'échange ;
- La contribution à la défense de la dignité, des droits et de la justice, et à la lutte contre toutes les formes de l'intolérance, de la xénophobie, de l'antisémitisme et du racisme.

Pour remplir sa mission, le fonds de dotation bénéficie de subventions et de différents fonds émanant de la générosité du public (dons manuels, mécénat) ou du Fonds de dotation Sabine Zlatin pour le développement de la Maison d'Izieu.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Elles sont inscrites à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, y compris droits de mutations et honoraires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|------------------------------------|-------------|
| - Productions cinématographiques | 10 ans, |
| - Expositions | 3 à 10 ans, |
| - Logiciels sauf ci-après | 1 an, |
| - Logiciels "métiers" et sites web | 3 à 5 ans. |

Cette seconde catégorie intègre les logiciels liés au standard téléphonique ou à la messagerie électronique.

Immobilisations corporelles

Elles sont ventilées, composant par composant, à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, y compris droits de mutations et honoraires). Cette ventilation a notamment été appliquée lors de l'extension du musée en 2015.

a) Terrain :

Pour les terrains dont la valeur est identifiée lors de leur entrée dans le patrimoine de l'association, ces valeurs sont retenues selon l'acte notarié.

Les aménagements des terrains et plantations sont présentés sur la ligne du bilan intitulée "Terrains" et sont amortis entre 10 et 20 ans.

b) Constructions :

Les éléments inscrits sur les fiches de prix de revient des constructions permettent d'identifier et d'évaluer les principaux composants.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Nous distinguons les composants suivants :

- Structure gros oeuvre	amortissable sur 50 ans
- Menuiseries & huisseries	amortissable sur 20 à 25 ans
- Chauffage & plomberie	amortissable sur 20 ans
- Système climatisation	amortissable sur 8 ans
- Couverture de toiture	amortissable sur 30 ans
- Travaux d'isolation	amortissable sur 30 ans.

c) Autres immobilisations

- Installations techniques	amortissable sur 3 à 10 ans
- Fonds documentaire	amortissable sur 4 ans
- Matériels et outillage	amortissable sur 3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	amortissable sur 2 à 5 ans
- Mobiliers	amortissable sur 4 à 15 ans
- Agencement des bâtiments	amortissable sur 10 ans
- Véhicules	amortissable sur 5 ans.

d) Les immobilisations en cours à la clôture de l'exercice correspondent à des opérations d'acquisition, de création ou de rénovation dont les réalisations ne sont pas achevées à la clôture de l'exercice.

Stocks et en cours

Tous les achats de librairie sont considérés au cours de l'exercice comme des charges. Un inventaire est réalisé deux fois par an (notamment au 31/12) et comparé à l'inventaire permanent tenu sur support informatique.

Les stocks de librairie sont évalués au coût de revient (prix d'achat).

Au 31/12/2025, la valeur brute des stocks s'élève à 62 002 €.

Une dépréciation de stock est comptabilisée si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

Au 31/12/2025, la dépréciation globale s'élève à 46 672 €, et est calculée selon une règle statistique basée sur la durée d'écoulement des stocks.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Il n'y a pas de dépréciation de créances au 31/12/2025.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

Elles sont comptabilisées à leur valeur d'achat. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des titres en portefeuille est inférieure à la valeur comptable.

Au 31/12/2025, aucune dépréciation n'est comptabilisée.

Fonds associatif sans droit de reprise

En l'absence d'élément nouveau ou de modification induite par le nouveau règlement comptable, les seuls mouvements sur les fonds propres concernent le résultat de l'exercice.

Subventions d'investissement amortissables

Le montant net des subventions amortissables à la clôture de l'exercice s'élève à 1 852 823 €.

Ces subventions, initialement de 4 273 936 € font l'objet d'une reprise pour quote-part versée sur résultat chaque année.

Sur l'exercice 2025, ces quote-parts versées sur résultat sont de 170 252 €. Elles sont comptabilisées dans les subventions d'exploitation, et non plus en résultat exceptionnel comme c'était le cas en 2024, depuis la réforme du plan comptable ANC 2022-06.

Provisions pour risques et charges

Elles incluent les rubriques suivantes :

- Provision pour gros entretiens

Cette provision pour risques a été mise en oeuvre, pour rappel, à compter de l'exercice clos au 31/12/2020.

Les dépenses pour Gros Entretiens sont destinées à couvrir des dépenses importantes d'entretien s'inscrivant dans un programme pluriannuel de travaux à réaliser. Ces derniers ont pour but de maintenir en bon état de fonctionnement ou d'utilisation les biens immobiliers appartenant à l'association.

L'association met à jour chaque année le programme de dépenses pour Gros Entretiens sur les 25 années à venir. Cette mise à jour concerne le type de travaux programmés et leurs valorisations.

Le calcul de la provision Gros Entretiens était basé précédemment sur les prévisions de dépenses des 10 prochaines années, budgétées en charges de Gros Entretiens, immeuble par immeuble, avec la prise en considération d'un coefficient de probabilité d'engager lesdites dépenses.

Il a été décidé par simplification de calculer les provisions Gros Entretiens sur la base de devis

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

existants.

Les modalités de détermination de la provision ont évolué, la provision concerne désormais exclusivement un devis :

- Michallet : Rénovation toiture 55 k€

Au global, la provision pour Gros Entretien s'affiche au passif à 55 000 € au 31/12/2025 contre 69 000 € à la date de clôture précédente.

- Provision pour indemnités de départ à la retraite

La Maison d'Izieu estime l'indemnité de fin de carrière selon la méthode "rétrospective des unités de crédits projetés".

Cette méthode dite préférentielle, se décline en plusieurs phases de calcul pour chaque salarié présent au 31 décembre, en contrat à durée indéterminée. Elle consiste à :

- Valoriser le salaire individuel.
- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise.
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

La provision a été calculée sur la base des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire entre 65 et 67 ans (retraite à taux plein)
- Taux de turn-over moyen
- Taux de revalorisation annuel des salaires : 1%
- Table de mortalité : INSEE 2024
- L'indemnité de départ en retraite est déterminée à partir de la convention collective ECLAT
- Taux d'actualisation brut : 3.60% contre 3.35% en 2024.

Au 31/12/2025, la provision pour indemnités de départ à la retraite est estimée à 34 105 €, contre 70 927 € à la date de clôture précédente.

Les contributions volontaires en nature

Elles sont effectuées à titre gratuit et correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes, de biens (meubles ou immeubles) par des entités tierces. L'information est donnée au pied du compte de résultat.

Elles ont été valorisées de la manière suivant :

- Mise à disposition de personnel :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au global, 3 enseignants de l'Education Nationale sont détachés au musée d'Izieu, avec 2 personnes à plein temps et 1 personne à tiers temps.

Charges incluses, la contribution dont l'association bénéficie est estimée à 228 101 € pour l'année 2025.

- Bénévolat :

Aucun bénévolat n'a été suivi sur l'année 2025.

- Dons en nature :

Néant

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	548 916		7 872			556 788
S	548 916		7 872			556 788
	124 915					124 915
	4 058 833		145 349			4 204 182
	93 008		5 459			98 467
	582 593		13 159	(240 556)		836 308
	41 372					41 372
	337 824		5 016	111 048		231 792
	207 808			129 504		78 304
	6 325				6 325	
	5 452 677		168 982	(4)	6 325	5 615 339
	2 986		140		2 530	596
	2 986		140		2 530	596
	6 004 580		176 994	(4)	8 855	6 172 723

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles			466 541	26 656		493 197
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			466 541	26 656		493 197
CORPORELLES						
Terrains			18 665	3 027		21 692
Constructions sur sol propre			1 867 457	173 378		2 040 836
sur sol d'autrui						
instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels			77 620	6 219		83 839
Autres Instal., agencement, aménagement divers			571 040	21 986		593 026
Matériel de transport			35 484	1 754		37 238
Matériel de bureau, mobilier			173 387	20 251		193 638
Emballages récupérables et divers			57 988	18 722		76 710
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2 801 641	245 337		3 046 978
TOTAL			3 268 182	271 993		3 540 176

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Dépréciations des stocks et en-cours

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Début exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements			
Matières premières			
Autres approvisionnements			
TOTAL I			
En-cours de production			
Produits			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Autres			
TOTAL II			
Produits			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Produits résiduels			
Autres			
TOTAL III			
Marchandises			
Marchandises	46 672	36 351	
TOTAL DES DEPRECIATIONS	46 672		

Créances

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	296	296	
	Autres immobilisations financières	300	300	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 687	21 687	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 346	1 346	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	30 378	30 378	
	Groupe et associés	8 917	8 917	
	Débiteurs divers	11 069	11 069	
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		73 992	73 992	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Produits à recevoir		39 973
Autres créances		39 973
REMB LJ ET PREV APICIL A RECE	1 346	
ETATS - PROD. A RECEVOIR-SUBV	30 378	
PRODUITS A RECEVOIR	8 249	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			11 069
Autres		3 392	
EXPERTS TECH		1 314	
KOESIO		1 805	
TOTAL ENERGIES		1 272	
SAGE		1 328	
FRANCE FINANCE LOCATION		1 029	
KIDIKLIK		930	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			11 069

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	1 635 754				1 635 754
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	75 407				75 407
Réserves Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves	76 225				76 225
Report à nouveau	(690 705)	14 584			(676 121)
Résultat ss ctrl tiers fi. Ran ss ctrl tiers fi.					
Précédent ou déficit de l'exercice	14 584	(14 584)	3 312		3 312
Situation nette	1 111 265		3 312		1 114 577
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	2 033 697			180 874	1 852 823
Provisions réglementées					
TOTAL	3 144 962		3 312	180 874	2 967 400

Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	4 284 558		10 622	4 273 936
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	4 284 558		10 622	4 273 936
Quotes-parts virées au compte de résultat	2 250 861	170 252		2 421 113

Provisions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires	70 927		36 822		34 105
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Pour gros entretien et grandes révisions	69 000		14 000		55 000
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres		8 530			8 530
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		139 927	8 530	50 822		97 635
TOTAL GENERAL		139 927	8 530	50 822		97 635
Dont dotations et reprises			8 530	(50 822) (587)		
- d'exploitation - financières - exceptionnelles						

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Renouvellement parc applicatif CE via	6 249		6 249				
Divers projets Mérieux (dont Lucioles)	48 924		6 688			42 236	
Renovation four	28 603		986			27 617	
Travaux extension des bâtiments 2015	26 410		2 229			24 180	
Travaux rénovation via FDD SZ		140 131	4 851			135 280	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	110 185	140 131	21 004			229 313	

Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	61 374	61 374		
	Personnel et comptes rattachés	36 085	36 085		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 019	44 019		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	18 207	18 207		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	15 001	15 001		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	229 313	229 313			
TOTAL DES DETTES		403 998	403 998		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		71 029
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	19 870	19 870
Dettes fiscales et sociales <i>DETTES PROV. CONGES PAYES</i> <i>CHARGES SUR CONGES A PAYER</i>	36 085 15 075	51 160

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Complément d'information sur le compte de résultat

Concours publics & Subventions d'exploitation

Nous présentons ci-dessous l'ensemble des financeurs qui soutiennent l'action de LA MAISON D'IZIEU en termes de budget de fonctionnement.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet qui n'a pas pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges "Reports en fonds dédiés" en contrepartie du passif "Fonds dédiés sur subvention d'exploitation".

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Le cas-échéant, les risques d'indus ou de reversement de subvention sont enregistrés en "Provisions pour risques et charges".

Financeurs	A recevoir de l'exercice N-1	PCA de l'exercice N-1	Attributions de l'exercice N	Versements sur l'exercice N	A recevoir de l'exercice N	PCA de l'exercice N	Produits sur l'exercice N
DRAC			415 000 €	415 000 €			415 000 €
DMCA Ministère des armées			47 000 €	47 000 €			47 000 €
DGESCO Educ. Nationale			27 000 €	27 000 €			27 000 €
DILCRAH			87 000 €	87 000 €			87 000 €
DGESIP Enseignement Supérieur			15 000 €	15 000 €			15 000 €
Préfecture de Région			20 000 €	20 000 €			20 000 €
Région AURA	26 000 €		260 000 €	260 000 €	26 000 €		260 000 €
Région AURA "Journées de la Mémoire"	50 000 €		- €	50 000 €			- €
Conseil Départemental de l'Ain			40 000 €	40 000 €			40 000 €
Communes			905 €	905 €			905 €
Total Subventions de fonctionnement	76 000 €	- €	911 905 €	961 905 €	26 000 €	- €	911 905 €

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Recettes directement liées au musée

Ces recettes concernent :

- la billetterie (pour les visites des scolaires et des visiteurs individuels ou en groupe dont les 296 k€ de recettes sont reconnues au moment des visites reçues) ;
- la librairie pour 40 k€ et les autres ventes en boutique pour 5 k€, lesquelles sont reconnues au moment de l'achat par les visiteurs.

Ressources liées à la générosité

L'association a par le passé créé le fonds de dotation Sabine Zlatin dont la vocation est de capter des fonds privés afin de pouvoir ensuite soutenir financièrement l'association Maison d'Izieu pour la réalisation de projets et/ou d'investissements spécifiques.

Même si la Maison d'Izieu « dispose de cette entité dédiée à la collecte de fonds, elle perçoit en direct des dons manuels pour 22 k€ dont une partie prépondérante provient des membres de l'association qui, en sus, de l'adhésion annuelle, effectue un don à l'association.

Ces dons sont reconnus au moment de leur encaissement.

Contributions financières

Les contributions financières proviennent essentiellement des soutiens financiers octroyés par le fonds de dotation Sabine Zlatin. La convention cadre conclue entre les deux entités permet à l'association de solliciter le fonds de dotation pour le financement de projets et/ou d'investissement.

Le produit est reconnu dans les comptes de l'association dans les conditions prévues dans la convention c'est-à-dire au moment de l'octroi. La partie non consommée à la clôture de l'exercice est neutralisée via un report en fonds dédiés. S'agissant des contributions venant financer des investissements, elles font l'objet d'une utilisation étalée dans le temps, au rythme d'amortissement des immobilisations qu'elles ont financées.

Rémunérations

Par application de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif, nous précisons qu'aucune rémunération n'est versée au trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association.

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		368 726
Ventes de marchandises		44 698
<i>VENTES DE LIBRAIRIE</i>	39 932	
<i>CARTES POSTALES</i>	514	
<i>VENTES CD/DVD</i>	195	
<i>VENTES DE PRODUITS DIVERS</i>	4 053	
<i>DONS RECUS</i>	5	
Production vendue Services		324 027
<i>BILLETTERIE ENTREES MUSEE</i>	296 271	
<i>PARTICIPATIONS AUX ACTIVITES</i>	25 810	
<i>PORTS ET FRAIS ACCESSOIRES FAC</i>	53	
<i>LOCATIONS DIVERSES</i>	1 894	
Chiffre d'affaires par marché géographique		368 726
Chiffre d'affaires FRANCE		368 726
<i>VENTES DE LIBRAIRIE</i>	39 932	
<i>CARTES POSTALES</i>	514	
<i>VENTES CD/DVD</i>	195	
<i>VENTES DE PRODUITS DIVERS</i>	4 053	
<i>DONS RECUS</i>	5	
<i>BILLETTERIE ENTREES MUSEE</i>	296 271	
<i>PARTICIPATIONS AUX ACTIVITES</i>	25 810	
<i>PORTS ET FRAIS ACCESSOIRES FAC</i>	53	
<i>LOCATIONS DIVERSES</i>	1 894	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2025-01

Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
KPMG							
31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	18 120	17 400	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	18 120	17 400	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)							
--	--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

--

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2025
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		1	
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		15	
	Cadres et ingénieurs		5	
	Autres catégories			
	TOTAL		21	

--

